

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2020



Le conseil municipal siège par télé et vidéoconférence.

Le maire fait l'ouverture de la séance.

Le maire donne lecture de l'ordre du jour et est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal du 6 avril 2020 est adopté à l'unanimité.

Les états financiers de la Régie intermunicipale du Parc industriel Beauce-Amiante pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 avec un surplus de 21 3904 sont adoptés à l'unanimité.

La municipalité a acquis le logiciel de demande de permis et certificats auprès de la Corporation Informatique Municipale (CIM) au montant de 2 453,83\$ plus taxes.

La municipalité a conclu une entente avec la SPA de Thetford Mines relative à l'opération du refuge animalier.

Deux (2) demandes à la CPTAQ ont été déposées et appuyées par la municipalité.

La municipalité a accepté les prix soumis pour l'achat de gravier MG-20A et MG-20B, de pierre nette 0-3/4, de la pierre 4 à 8 pouces et du tout-venant auprès de «ALO Pomerleau» et «Pavage Centre-sud».

La municipalité a aussi accepté les prix soumis pour du gravier brut et du 0-3/4 auprès de «Groupe Nadeau» et «gravière GNVR».

La municipalité a aussi accepté le prix soumis pour la location de pelle auprès de «Marco Pomerleau» et la location de camions auprès de «Entreprise Jonathan Lessard».

Les comptes à payer du mois d'avril ont été acceptés.

Une demande de subvention sera transmise à la Députée pour nos priorités de travaux dans les chemins pour l'année 2020.

Une demande a été transmise à l'effet de nous verser la moitié de la compensation du Ministère des transports qui visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité.

Un avis de motion, dépôt et présentation d'un projet de règlement sur l'encadrement des chiens sur le territoire de la municipalité a été donné.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est adopté de lever la séance.